



# RÉVISION DE LA CHARTE DU TERRITOIRE 2024-2039

Compte rendu  
**Séminaire de clôture**  
mercredi 8 février 2023





## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
REVISION DE LA CHARTE : “OBJECTIF 2039 !” .....	3
LES SEMINAIRES PARTICIPATIFS .....	3
<b>RETOUR SUR LE PROGRAMME DU SÉMINAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>OUVERTURE</b> .....	<b>5</b>
<b>QUELQUES RAPPELS</b> .....	<b>5</b>
<b>REGARDS CROISES : « NOTRE IDENTITE, DU SOUS-SOL AUX PAYSAGES »</b> .....	<b>9</b>
PRESENTATION DE L’AXE 1 DU PROJET DE CHARTE .....	9
INTERVENTION DU PNR DES CAUSSES DU QUERCY .....	10
ECHANGES AVEC LA SALLE .....	11
<b>REGARDS CROISES : « NOS BIENS ESSENTIELS »</b> .....	<b>13</b>
PRESENTATION DE L’AXE 2 PROJET DE CHARTE .....	13
INTERVENTION DU PNR DU MORVAN .....	14
ECHANGES AVEC LA SALLE .....	14
<b>REGARDS CROISES : « PARTAGER ET S’INVESTIR : CULTURE ET EDUCATION »</b> .....	<b>16</b>
PRESENTATION DE L’AXE 3 DU PROJET DE CHARTE « NOS MODES DE VIES REINVENTES » .....	16
PRESENTATION DE L’AXE 4 DU PROJET DE CHARTE (CULTURE ET EDUCATION) .....	17
INTERVENTION DU PNR DE BRIERE .....	18
ECHANGES AVEC LA SALLE .....	19
<b>REGARDS CROISES : « PARTAGER ET S’INVESTIR : COMMUNICATION ET TOURISME »</b> .....	<b>21</b>
PRESENTATION DE L’AXE 4 DU PROJET DE CHARTE (COMMUNICATION ET TOURISME) .....	21
INTERVENTION DU PNR LOIRE ANJOU TOURAINE .....	22
ECHANGES AVEC LA SALLE .....	23
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>25</b>

## CONTEXTE

### REVISION DE LA CHARTE : “OBJECTIF 2039 !”

Ce dernier séminaire vient clôturer la démarche de révision de la Charte. Avant d’être approuvée par l’État, la nouvelle charte sera soumise à enquête publique et devra être adoptée par les différentes collectivités territoriales souhaitant faire partie du Parc. Elle se doit donc d’être le fruit d’une large concertation entre les acteurs locaux.

Depuis 2020, le Syndicat mixte du Parc et ses partenaires, travaillent à l’évaluation de la charte actuelle et de ses effets sur le territoire, ainsi qu’à la définition des défis pour la prochaine Charte et les actions qui y répondront.

### LES SEMINAIRES PARTICIPATIFS

Les séminaires participatifs sont des temps forts de cohésion de l’ensemble des acteurs de du territoire dans le processus de révision de la Charte. Ce sont des ateliers d’échanges « grand format ».

Véritables temps forts d’information, de partage et de réflexion collective, ces séminaires ont été proposé lors des différentes phases du processus de révision :

- **SÉMINAIRE PARTICIPATIF N°1** Partager et enrichir l’analyse des enjeux et du bilan évaluatif et identifier collectivement les défis de demain ! **11 mai 2021**
- **SÉMINAIRE PARTICIPATIF N°2** Partager et enrichir les orientations et les objectifs de la future Charte. **23 novembre 2021**
- **SÉMINAIRE PARTICIPATIF N°3** Présenter le projet opérationnel et échanger sur la mise en œuvre de la nouvelle charte. **8 février 2023**

Ces séminaires complètent les différentes instances de concertation (ateliers thématiques, comité de pilotage, comité de révision, etc.) et permettent l’implication du plus grand nombre, et le croisement de regards.

## RETOUR SUR LE PROGRAMME DU SÉMINAIRE

Le séminaire de clôture, intitulé « **Parlons avenir ! Pour le Parc, de nouveaux défis à relever ensemble.** » s'est déroulé le mercredi 8 février 2023, à la Maison de Parc, de 18h à 21h.

Il a réuni **60 participants**, dont environ 70% d'élus du territoire et 30% de partenaires et acteurs clés socio-économiques.

Après une introduction sur la démarche de révision, le calendrier à venir et les principaux rôles du Syndicat Mixte, 4 séquences ont été proposées aux participants, représentant les 4 axes du projet de charte.

Pour chaque axe du projet de charte, 3 temps ont été proposés :

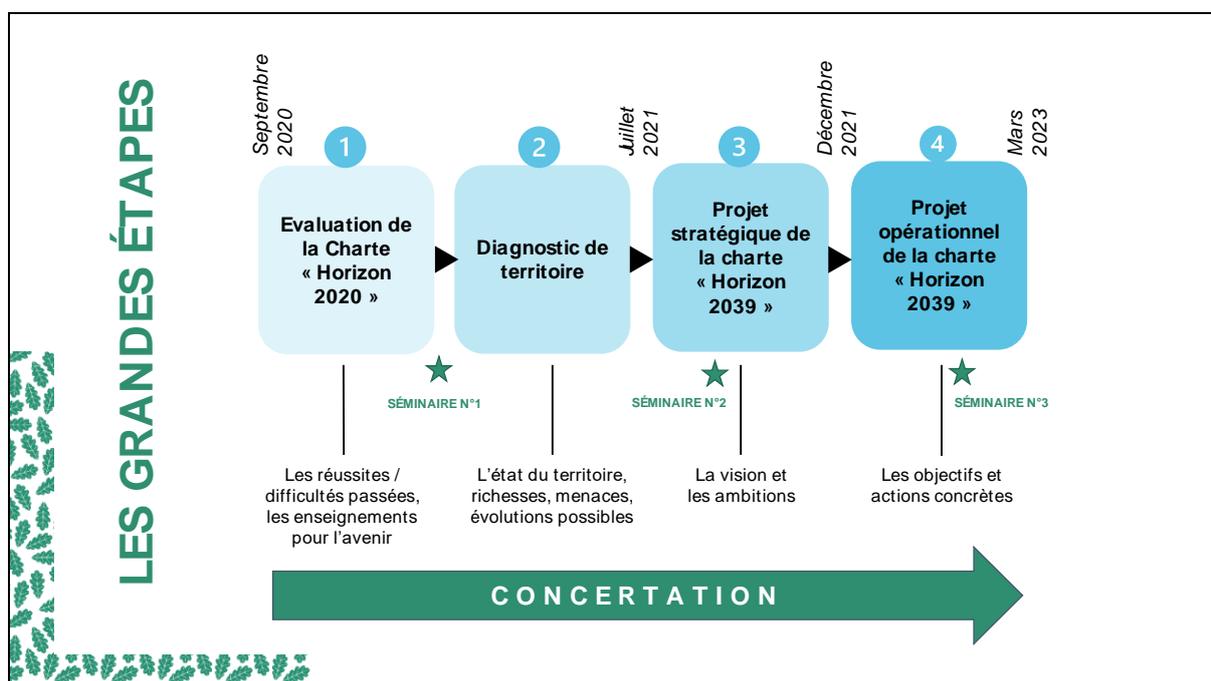
1. Un temps de **présentation rapide de la stratégie et d'exemples concrets**
2. un temps de **témoignage d'un intervenant extérieur**
3. un temps **d'échanges avec les participants.**

## OUVERTURE

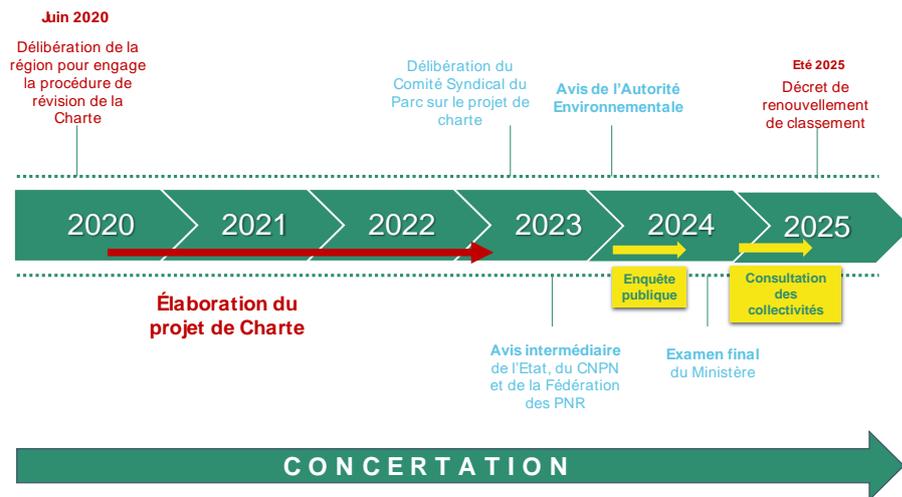
La soirée a été ouverte par :

- Mme. Caroline Benoit, Présidente du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
- Mme Béatrice Moreau, Vice-Présidente de la région Grand-Est, représentant Franck Leroy (excusé)
- Mme Stéphanie Mathey-Bascou, Directrice adjointe de la DREAL Grand Est
- et M. Jacques Lucbereilh, Sous-Préfet de Reims

## QUELQUES RAPPELS



## LES GRANDES ÉTAPES



## LA RÉVISION DE LA CHARTE : RAPPEL

C'est une **vision à 15 ans** de l'évolution souhaitée du territoire de la Montagne de Reims

En 2039, dans quelle Montagne de Reims aimerions nous vivre, travailler, se déplacer, se ressourcer, ... ?



Quelles évolutions aimerions nous voir par rapport à la situation d'aujourd'hui ?

=> au niveau des habitations, des emplois locaux, des activités culturelles, des paysages, de la faune et de la flore,

## LA RÉVISION DE LA CHARTE : RAPPEL

Une **ambition patrimoniale forte** sur le plan naturel, paysager et culturel

DES EXIGENCES  
RÉGLEMENTAIRES  
DANS 6 DOMAINES

- ▶ La protection des structures paysagères
- ▶ La préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
- ▶ La maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation
- ▶ La circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels à enjeux
- ▶ La publicité et les pré-enseignes au sein des agglomérations (RLP)
- ▶ L'évaluation (questions évaluatives, cibles à atteindre, ...)

Dispositions de la Charte à traduire dans les documents d'urbanisme

## LA RÉVISION DE LA CHARTE : RAPPEL

- Un territoire avec un paysage et des patrimoines cohérents et de qualité mais fragiles, qui répond aux critères d'un classement « Parc naturel régional ».
- Un **projet collectif** impliquant les communes, leurs intercommunalités, le Département de la Marne, la Région, tous signataires de la Charte et l'Etat
- Le « **projet du territoire** » de la Montagne Reims, et non le « Projet du Syndicat Mixte »
- Une **démarche volontaire** qui engage une diversité d'acteurs et de partenaires

### LES PRINCIPAUX RÔLES DU SYNDICAT MIXTE

1. Mettre en œuvre les dispositions de la charte qui le concernent
2. Veiller à la cohérence des politiques publiques sur le territoire du Parc pour favoriser leur convergence, en particulier pour la mise en œuvre de la Charte
3. Être au service des collectivités pour la mise en œuvre du projet
4. Défendre des positions politiques et stratégiques liées au projet de territoire
5. Animer le territoire, faire vivre la charte

*La Charte n'est pas un document opposable aux tiers. La Charte formalise les engagements des signataires pour répondre aux enjeux du classement et du territoire. Néanmoins, le non-respect de la Charte peut conduire à la perte du label.*

## LA RÉVISION DE LA CHARTE : RAPPEL

- Un territoire avec un paysage et des patrimoines cohérents et de qualité mais fragiles, qui répond aux critères d'un classement « Parc naturel régional ».
- Un **projet collectif** impliquant les communes, leurs intercommunalités, le Département de la Marne, la Région, tous signataires de la Charte et l'État
- Le « **projet du territoire** » de la Montagne Reims, et non le « Projet du Syndicat Mixte »
- Une **démarche volontaire** qui engage une diversité d'acteurs et de partenaires

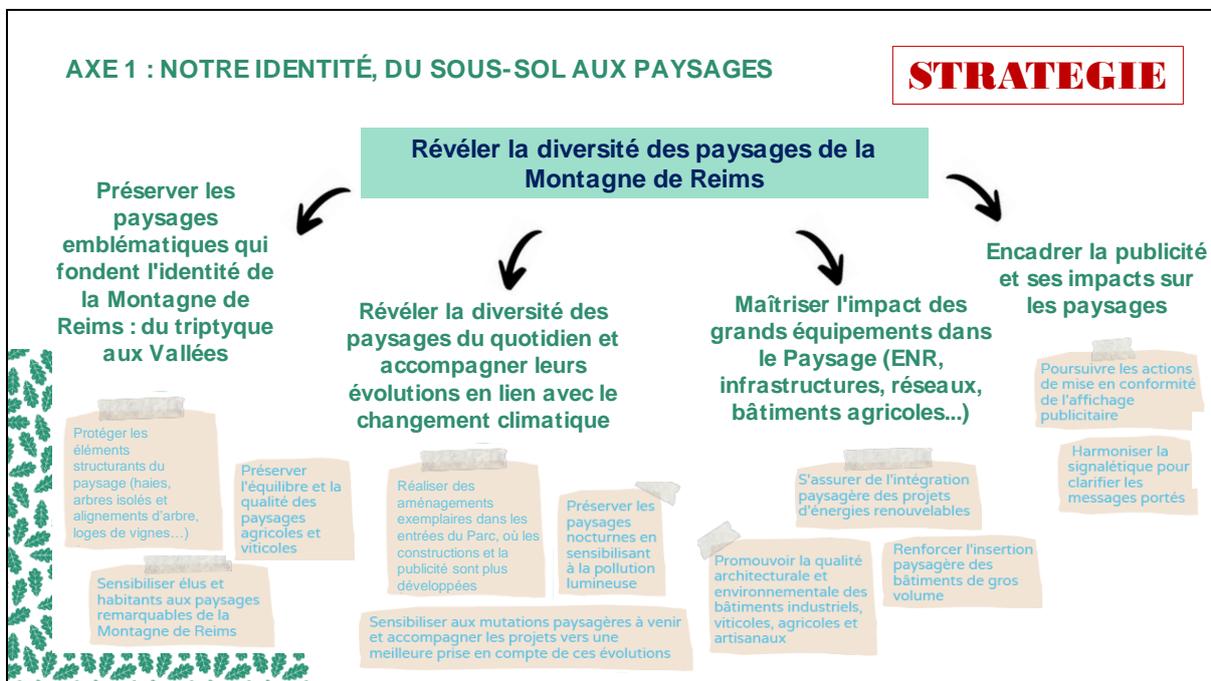
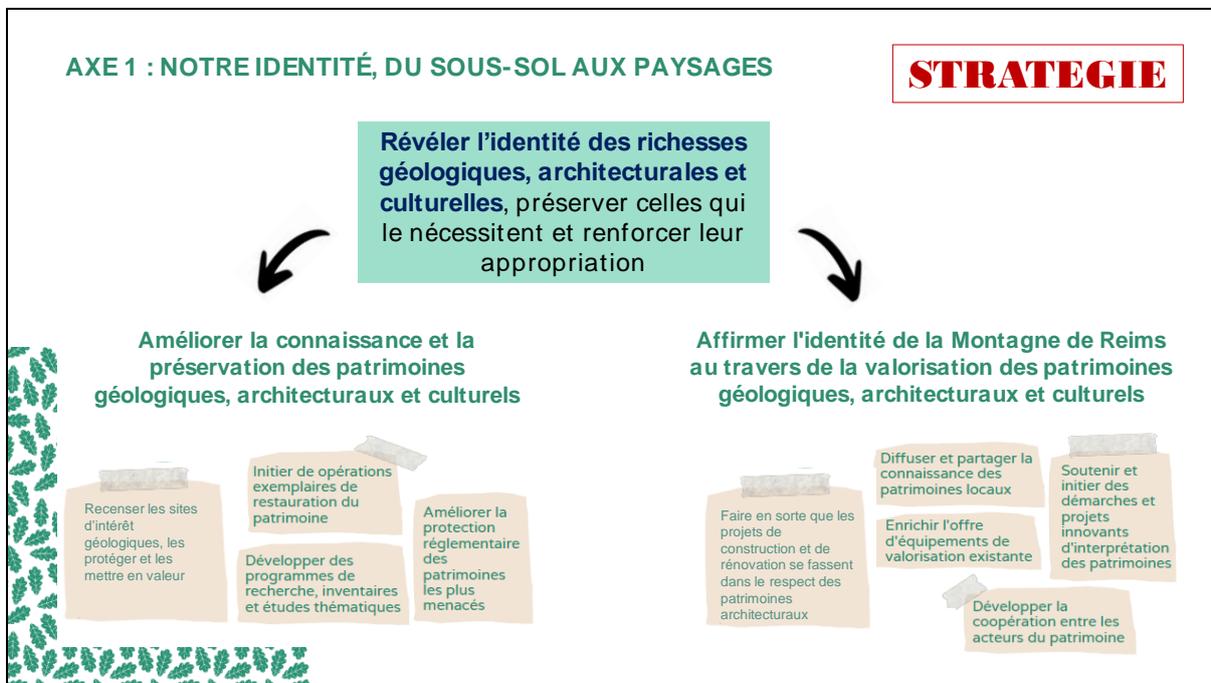
## LES PRINCIPAUX RÔLES DU SYNDICAT MIXTE

1. Mettre en œuvre les dispositions de la charte qui le concernent
2. Veiller à la cohérence des politiques publiques sur le territoire du Parc pour favoriser leur convergence, en particulier pour la mise en œuvre de la Charte
3. Être au service des collectivités pour la mise en œuvre du projet
4. Défendre des positions politiques et stratégiques liées au projet de territoire
5. Animer le territoire, faire vivre la charte

*La Charte n'est pas un document opposable aux tiers. La Charte formalise les engagements des signataires pour répondre aux enjeux du classement et du territoire. Néanmoins, le non-respect de la Charte peut conduire à la perte du label.*

# REGARDS CROISES : « NOTRE IDENTITE, DU SOUS-SOL AUX PAYSAGES »

## PRESENTATION DE L'AXE 1 DU PROJET DE CHARTE





## INTERVENTION DU PNR DES CAUSSES DU QUERCY

Intervenant : Philippe Andlauer, Directeur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

### « LA DEMARCHE DE LABELLISATION UNESCO GEOPARC ET LE ROLE FEDERATEUR DU PARC DES CAUSSES DU QUERCY »

#### Le Parc des Causses du Quercy ?

- Un Parc créé en 1999 réunissant une centaine de communes
- Un territoire rural à faible densité, 32 000 habitants

#### La démarche de labellisation Géoparc Unesco ?

- Les Causses du Quercy : un territoire très marqué par la pierre, avec une volonté de parler de géologie mais surtout du rapport entre l'homme et la pierre (inscrit dans la charte actuelle).
- Candidature pour le Géoparc en 2016, retenu en 2017, un label reconnu internationalement et conforme aux objectifs du Parc.

#### Quelles ont été les réactions sur le territoire ?

- Surpris par la forte mobilisation des habitants, des élus, des associations, etc.
- Lors des visites de sites avec les experts de l'Unesco, de nombreux participants (habitants, artisans, etc.) se sont mobilisés.
- Un territoire qui s'est montré réceptif, avec un fort engouement collectif.

#### Les raisons possibles de cet engouement et cette mobilisation dès le début de la démarche ?

- le Label Unesco est un label international reconnu et de qualité
- analyse à posteriori : la labellisation a créé un sentiment de fierté d'être reconnu, une appartenance au territoire
- la volonté de labeliser l'ensemble du territoire

#### Qu'a apporté la labellisation pour le Parc, le territoire ?

- La labellisation a boosté l'activité du Parc
- A permis de revenir vers le fondement de ce qu'est un Parc = classé en partie sur des critères biogéographiques
- A redonné du sens au Parc et à ses actions
- de nouveaux partenariats avec les universités par exemple (géologie, hydrologie, etc.), avec le monde économique également (exemple des Géodélites, des Géosites, etc.)
- Concernant le volet économique, la labellisation ne permet pas d'apports de crédits directs, mais indirectement (facilité de mobiliser et négocier des subventions auprès des partenaires avec cette labellisation par exemple).

## Label Unesco + Parc naturel régional, des projets de territoire ?

- Ce label Géoparc permet de travailler sur des mesures de protection, mais pas uniquement : des actions dans le domaine de l'éducation, de la culture et du tourisme
- C'est un véritable projet de territoire, tout comme l'est celui d'un Parc.
- Une harmonie des périmètres mais également une harmonie dans les objectifs menés.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Site internet du PNR des Causses du Quercy : [www.parc-causses-du-quercy.fr](http://www.parc-causses-du-quercy.fr)
- Page [Le Géoparc mondial Unesco](#)
- Les [Géosites](#) des Causses du Quercy
- Livret [Découvrir les phosphatières des Causses du Quercy](#)
- Article ActuLot : « [Label Géoparc, deux experts de l'UNESCO parcourent le Parc des Causses du Quercy](#) »

### CONTACT

#### Parc naturel régional des Causses du Quercy

Les Canavals - B.P. 10 - Labastide-Murat

46240 Coeur-de-Causse

Tél. 05 65 24 20 50

e-mail : [contact@parc-causses-du-quercy.org](mailto:contact@parc-causses-du-quercy.org)

## ECHANGES AVEC LA SALLE

### QUESTIONS DU PUBLIC

**Quelles sont les collaborations et les actions pour agir avec les acteurs du tourisme autour de ce label ?**

- Dans les Causses du Quercy, il existait déjà des activités autour de la découverte du monde souterrain avant la labellisation
- La labellisation a permis d'apporter davantage de connaissances et d'échanges notamment sur les modalités de préservation des « Géosites ».
- Le Géoparc est un label perçu positivement, non vu comme contraignant et conflictuel.

**Est-ce que la clientèle touristique s'est internationalisée depuis l'obtention du label UNESCO ?**

- C'est difficile à dire, le PNR des Causses du Quercy n'a pas encore assez de recul et avec la crise COVID, il est difficile d'estimer les effets réels de la labellisation Géoparc.
- En revanche, une fois que les touristes sont sur le territoire, ils découvrent ce label via les animations et la communication, ils identifient bien qu'ils sont dans un territoire UNESCO.

**On ressent souvent un déficit de connaissance, sur ce qu'est un Parc et ses missions. Est-ce que vous connaissez les mêmes difficultés sur le PNR des Causses du Quercy ?**

- Tous les Parcs connaissent ce type de difficultés
- En revanche, ils sont de plus en plus reconnus. Par exemple, le comité régional du tourisme en Occitanie fait état d'un attrait supplémentaire dû à la présence du Parc.

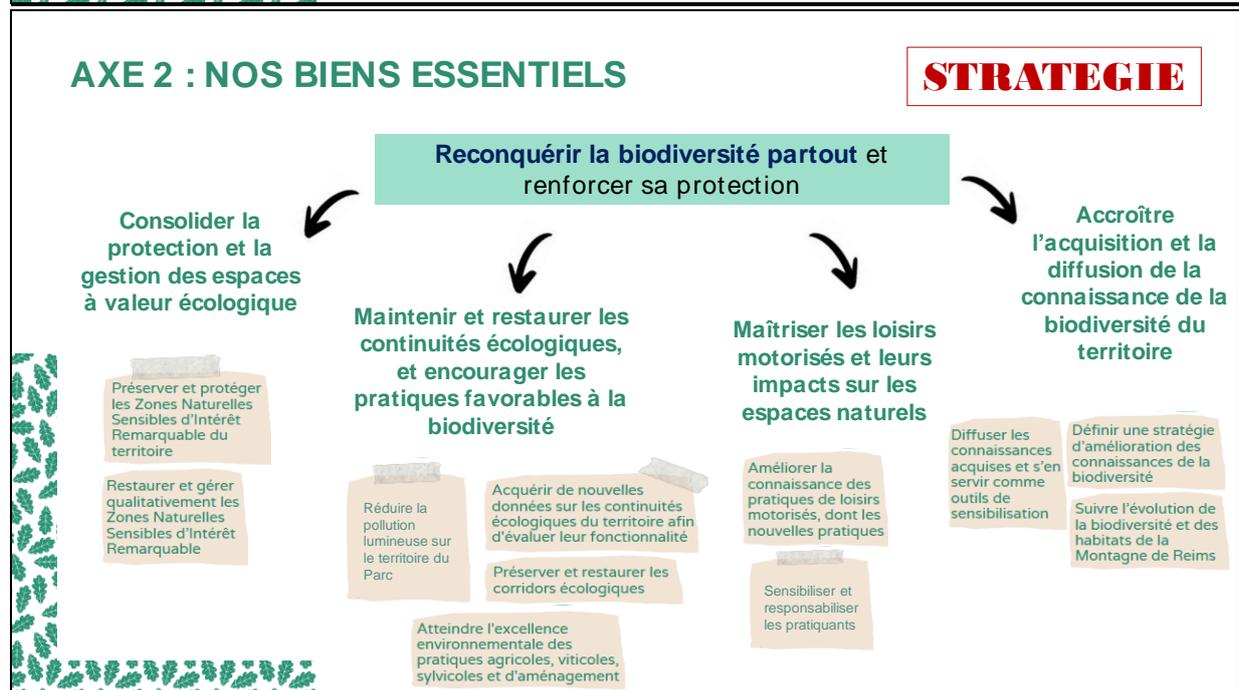
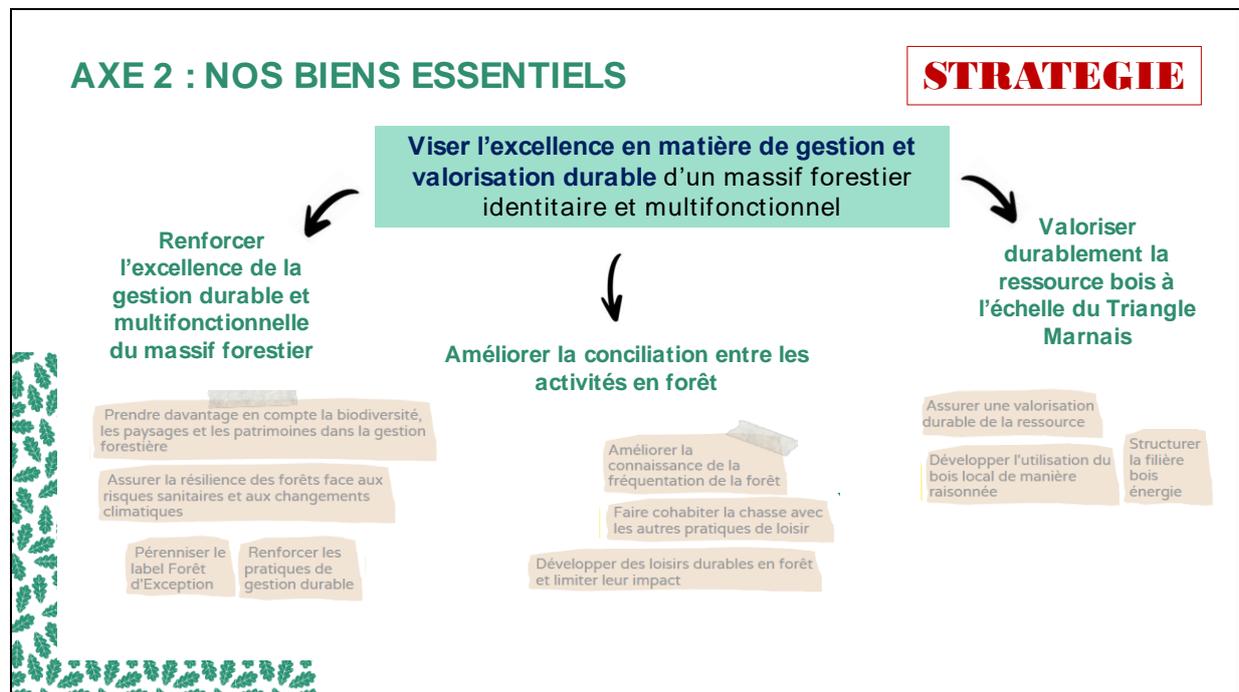
- Concernant le label Géoparc, c'est un label qui évoque l'histoire, les origines, c'est une façon d'apporter des réponses et de la connaissance aux habitants et de mettre en lumière les missions d'un Parc.
- Des projets de territoire, comme le Géoparc, participent à faire mieux comprendre les valeurs et les missions d'un Parc.

#### EXPRESSIONS DIVERSES

- La géologie n'est pas quelque chose de segmenté, les **patrimoines architecturaux** sur la Montagne de Reims sont directement **liés à cette géologie** par exemple. Il s'agit de valoriser l'identité du territoire dans toutes ses dimensions.
- En Montagne de Reims, le **sous-sol fait partie de notre label UNESCO**. Les vignes qui poussent en Champagne, c'est aussi grâce au sous-sol. Cela fait partie de notre identité et de l'économie locale du territoire. Il est nécessaire d'agir pour les préserver et les valoriser.
- Le [LIDAR](#) est un programme qui est porté avec l'Université de Reims, le PNR et d'autres partenaires. C'est une étude qui participe à **l'amélioration des connaissances sur notre patrimoine géologique**, sur nos milieux karstiques, sur la présence des dépressions caractéristiques sur les côteaux nord est par exemple. C'est un potentiel de connaissance à valoriser et à partager largement.
- Sur notre territoire, des souterrains encore peu connus, des **cavités qui pourraient être mises en valeur et protégées**. Une amélioration des connaissances est nécessaire et pourrait également apporter des précisions quant à la sensibilité de certains sols ou d'eaux souterraines à protéger des activités humaines.
- Les **spécificités géologiques** de la Montagne de Reims ont un **lien direct avec les zones humides** et il est donc nécessaire d'améliorer nos connaissances sur les sols.
- Il y a un **lien à faire avec la ressource en eau**, qui fait également partie d'un autre objectif de la Charte. Comme pour le volet écologique, les liens entre nos sous-sols et ces deux volets sont essentiels. Le Parc doit également porter ce rôle pour participer à préserver les sites qui ont un intérêt sur ces différents volets.

# REGARDS CROISES : « NOS BIENS ESSENTIELS »

## PRESENTATION DE L'AXE 2 PROJET DE CHARTE





## INTERVENTION DU PNR DU MORVAN

**Pascal Pommé**, Maire de Chissey-en-Morvan et élu référent ciel étoilé du Parc Naturel Régional du Morvan,

« **MOBILISATION COLLECTIVE AUTOUR DE LA LABELLISATION RESERVE INTERNATIONALE DE CIEL ETOILE DANS LE PARC DU MORVAN** »

[Lien vers la vidéo de présentation](#)

## ECHANGES AVEC LA SALLE

### QUESTIONS DU PUBLIC

**Comment ce projet a-t-il été accueilli sur votre territoire ?**

- Le constat d'un engouement fort des communes et des habitants
- De même on note aujourd'hui une demande croissante d'animations sur la thématique de la préservation du ciel étoilé, ce qui montre l'enthousiasme autour du projet.

**Quels sont les rôles des élus dans ce type de projet porté par le Parc ?**

- Ils sont vecteurs d'une communication et d'une information continues, essentielles au déploiement et à la réussite du projet
- C'est également dans le travail de terrain, la rencontre avec les différents acteurs du territoire que les élus du Parc peuvent permettre de faire avancer les choses.
- C'est enfin le binôme élu/technicien du Parc qui permet également de faire bouger les lignes, en proposant un accompagnement complet.

**Comment avez-vous découvert ce label ?**

- Ce label a été mis en avant par une association d'astronomie locale, qui a pris contact avec l'organisme américain et fait le lien avec le Parc.
- Le Parc du Morvan s'est ensuite rapproché des autres Parcs déjà labellisés pour les aider dans la démarche

**Pourriez-vous nous en dire plus sur l'importance de la préservation de la trame noire ?**

- Dans le label ciel étoilé, il est bien question de la préservation de la continuité écologique, de cette trame noire.
- 64% des invertébrés et 28% des vertébrés sont nocturnes, d'où l'importance de préserver ou restaurer des continuités sur le territoire pour sauvegarder cette biodiversité nocturne.
- Un travail très important a été mené avec le Collectif Renoir (collectif de scientifiques) notamment sur les deux communes pilotes, laboratoires d'expérimentation, pour améliorer les connaissances sur les enjeux de la préservation de la trame noire.

**Lorsque vous allez à la rencontre des élus, quelles sont les craintes évoquées, la sécurité ? les coûts ? Comment évoquez-vous ces sujets pour convaincre ?**

- Une des préoccupations des élus est en effet la sécurité. C'est l'apport de données précises, notamment grâce à la participation du Collectif Renoir, que sont apportés des éléments mettant en avant des faits qui rassurent (ex : pas plus de cambriolage la nuit, etc.)

- L'éclairage public a une utilité sur l'aspect sécurité lorsqu'il y a une vie sociale, en dehors de ces temps, il n'est pas nécessaire.
- Aujourd'hui 94% des communes du Parc sont engagées dans l'extinction partielle ou totale de l'éclairage public la nuit.
- Des inquiétudes sont également exprimées autour du coût de la rénovation pour réduire les impacts de l'éclairage. Un travail de partenariat est nécessaire avec les syndicats d'énergie, avec notamment des propositions de plans de rénovation faisant appel à des subventions.
- Le Fond Vert par exemple, a un volet dédié à l'éclairage public, les subventions peuvent être mobilisées dans ce cadre pour rénover l'éclairage public

#### EXPRESSIONS DIVERSES

##### **Dans la Charte du PNR de la Montagne de Reims, la viticulture et l'agriculture ne sont pas dissociées**

- Il a en effet été choisi de ne pas dissocier la viticulture de l'agriculture
- Il existe des enjeux communs et des ambitions conjointes d'accompagner les évolutions dans chacune de ces activités
- Dans la Charte, il est question également de la prise en compte des lisières et espaces de transition (des focus dans la Charte, pour anticiper les évolutions)

#### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Lien vers le [site internet du Parc du Morvan](#)
- Lien vers la [page Label Ciel étoilé](#)
- Lien vers le [guide pour un éclairage raisonné](#)
- Lien vers la [fiche technique Trame noire et pollution lumineuse](#)
- Lien vers la [vidéo Trame noire « des fenêtres sur la nuit »](#)

#### CONTACT

##### **PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN**

530 route de Saulieu

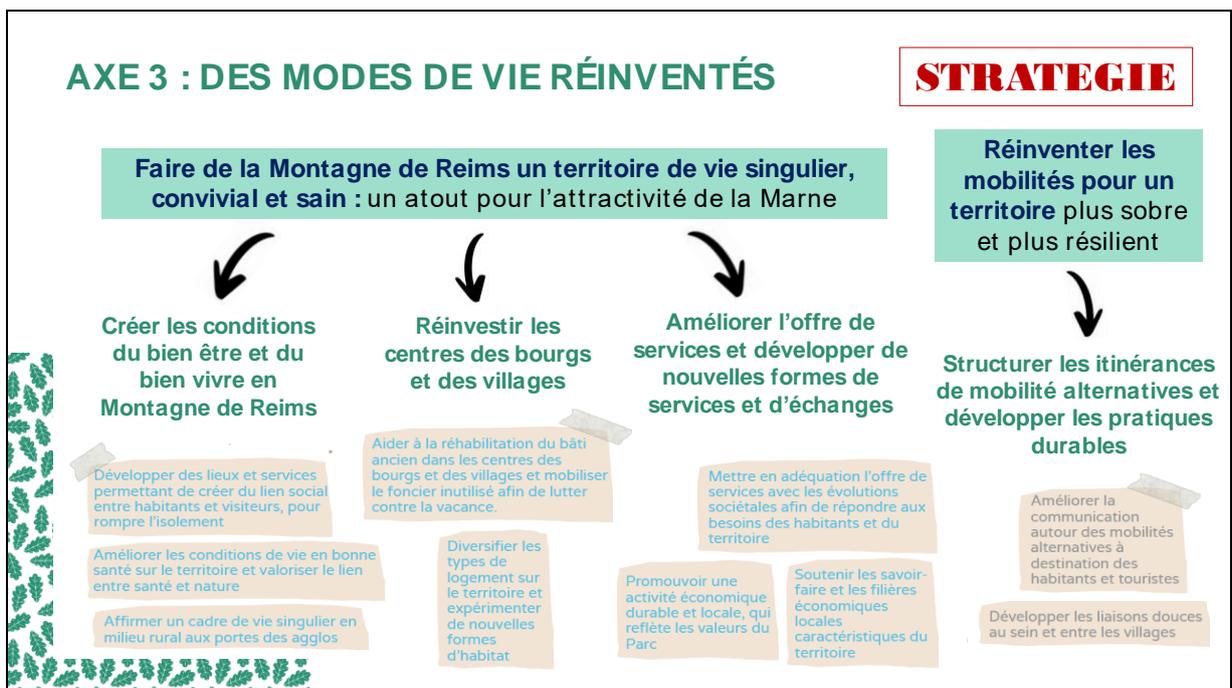
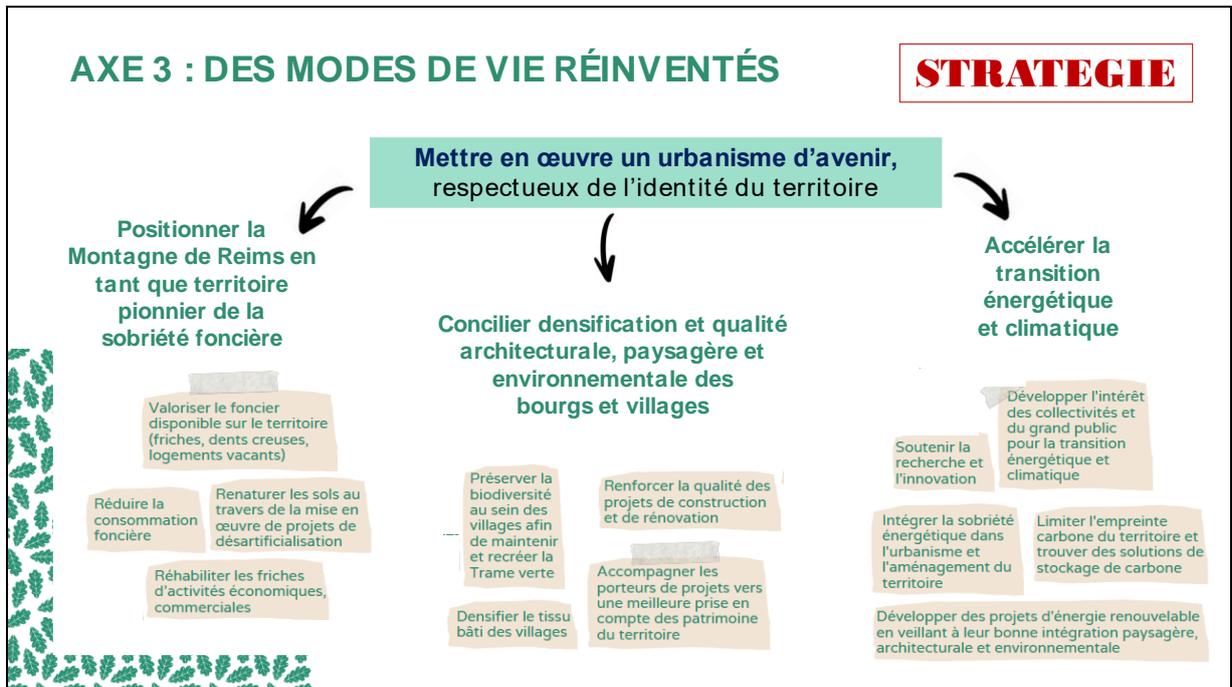
58230 Saint-Brisson

Tél : 03 86 78 79 00

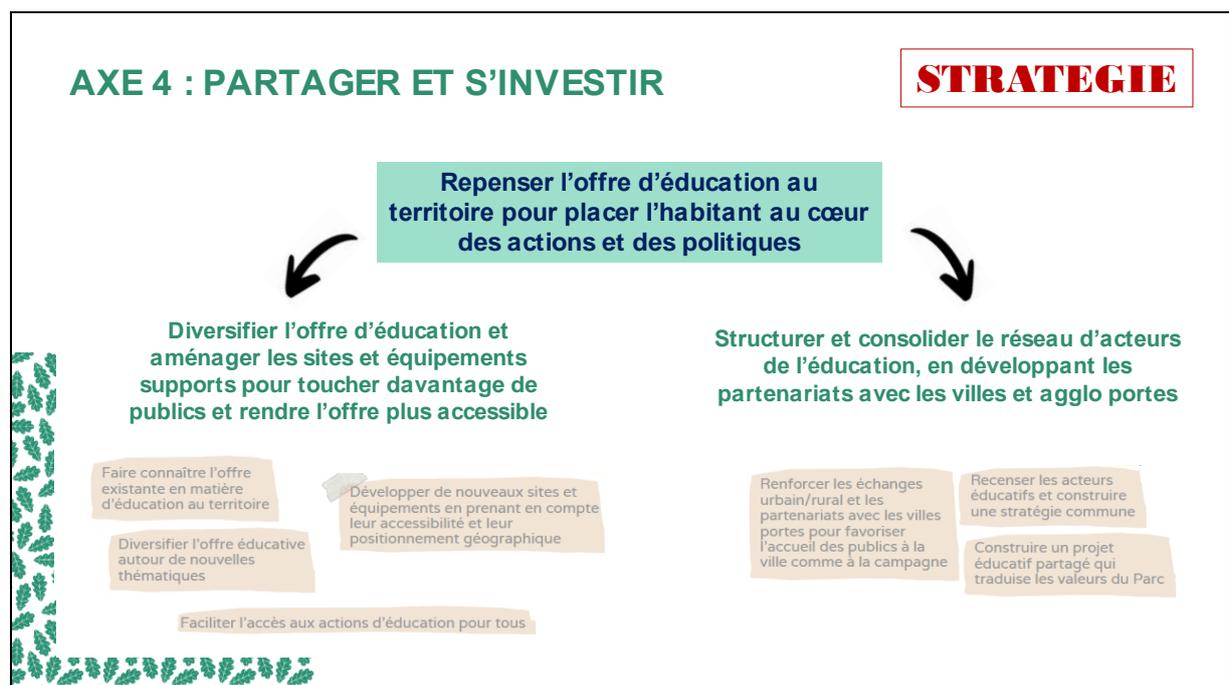
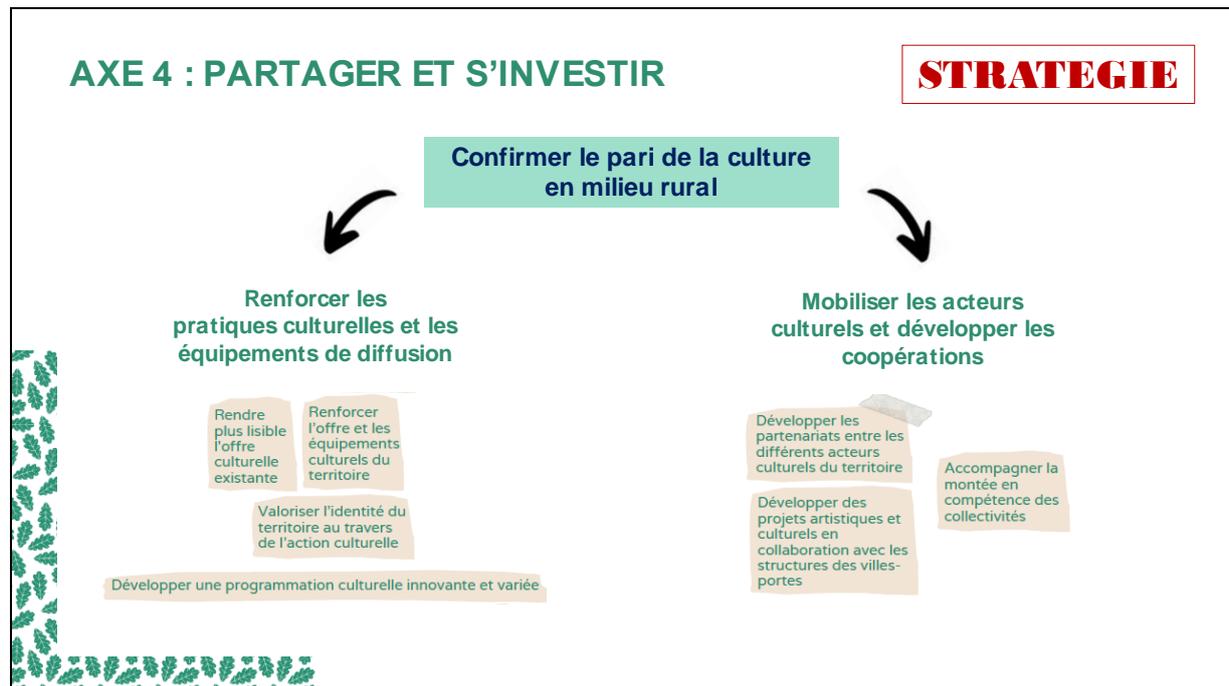
mail : [contact@parcdumorvan.org](mailto:contact@parcdumorvan.org)

# REGARDS CROISES : « PARTAGER ET S'INVESTIR : CULTURE ET EDUCATION »

## PRESENTATION DE L'AXE 3 DU PROJET DE CHARTE « NOS MODES DE VIES REINVENTES »



## PRESENTATION DE L'AXE 4 DU PROJET DE CHARTE (CULTURE ET EDUCATION)





## INTERVENTION DU PNR DE BRIERE

**Aurélié Martin Launay**, Chargée de mission culture et vie locale, **Parc Naturel Régional de Brière**

« **MOBILISATION COLLECTIVE ET EXPERIMENTATION AUTOUR D'UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LE PARC DE BRIERE** »

« Katalyse est un projet coopératif en trois grandes phases : Les rumeurs (collectages de paroles sur le changement climatique, une action scolaire de 8 mois et la création d'un spectacle) – le spectacle (un cabaret réunissant la famille Katalyz) et des traces qu'on laisse au territoire matérialisées par événements pour chaque territoire. Enfin un aspect Capitalisation et transfert à l'échelle régionale (PDL) « Équipement » pédagogique et culturel du cabaret en embarquant avec le Graine des structures dans chaque département. Nous venons de terminer un volet réflexif qui visait justement à analyser avec des sociologues, nos pratiques dans ce projet. »

### Les objectifs du Projet

- Lancer ou accélérer des actions de transition en lien avec les PCAET, PAT, projets de territoire.
- Favoriser la co-construction de projets croisant les politiques territoriales (culture, éducation, transition...).
- Soutenir la création culturelle locale notamment la création du spectacle « le Cabaret climatique ».
- Fédérer des acteurs culturels, éducatifs et environnementaux en local et à l'échelle des pays de la Loire, autour d'un projet commun.
- Renforcer les liens inter-territoires en Pays de la Loire autour d'une démarche commune, nourrissant un (des) projet(s) de création culturelle.
- Favoriser les rencontres, créer des échanges entre porteurs d'initiatives sur les territoire et en Pays de la Loire.

### Les actions culturelles contribuent à l'éducation à l'environnement et au développement durable

- La mission culturelle vient servir un propos autour de nos patrimoines culturels et naturels en s'appuyant sur des parcours artistiques, des résidences d'artistes, une programmation et des actions culturelles pour transmettre des messages forts en direction des publics.
- La sensibilisation des jeunes peut être accélérée grâce au déploiement de projets innovants, comme les aires marines et terrestres éducatives.

### Collaboration avec les EPCI et rôle du Parc

- Dans le cadre du projet Katalyse, un trinôme avec l'EPCI partenaire qui portait un PCAET et un projet culturel. Si le Parc apportait peu de financement, il apportait de l'ingénierie et du temps.
- Le Parc est un facilitateur et un animateur de proximité, il est le lien entre les intercommunalités parfois éloignées.
- Ainsi sur le projet Katalyse, un soutien en nature a été apporté par le Parc en hébergeant les artistes dans les locaux en Brière par exemple. L'ensemble des autres dépenses a été répartie entre les communes engagées dans le projet dont deux lignes budgétaires pour l'intercommunalité : culture et plan climat.

## **En quoi les actions déployées ont été complémentaires par rapport aux actions culturelles déjà portées par des communes ou EPCI ? Comment ces actions se sont articulées ?**

- Si le Parc à sa création fut à l'origine de nombreux évènements mettant en avant la culture populaire (le conte, la poésie, notre héritage culturel), les associations, les communes et les interco sont aujourd'hui à la manœuvre et le Parc est présent sur la communication ou pour faciliter leurs démarches.
- Il s'agit de mener des actions culturelles fondées sur trois piliers : rencontrer une œuvre ou un artiste / aller dans les paysages et/ou rencontrer une discipline artistique / l'acquisition de connaissances.

## **ECHANGES AVEC LA SALLE**

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

#### **L'exemple de la Brière est intéressant, des similarités avec le PNR de la Montagne de Reims dans le partenariat avec les EPCI sur le déploiement d'une offre culturelle complémentaire ?**

- Il s'agit de développer l'offre culturelle en milieu rural toujours en lien et en complémentarité avec l'offre culturelle des EPCI proches
- le Parc de Brière ne fait pas de programmation à part entière, il est complémentaire de l'offre proposée localement et notamment sur des thématiques comme le changement climatique
- Une imbrication à trouver sur les territoires comme par exemple investir des politiques culturelles sur des thématiques « Parc », changement climatique ou alimentation

#### **Difficile de mobiliser sur cette thématique du changement climatique ?**

- Au départ très difficile, mise en place nécessaire d'une communication et d'échanges avec les territoires et acteurs pour lancer le projet
- Nombre de spectateurs sont ensuite revenus pour dire qu'ils sortaient grâce à ce spectacle de l'aspect anxiogène du sujet et qu'ils étaient prêts à entrer en action

### **EXPRESSIONS DIVERSES**

#### **Sur le PNR de la Montagne de Reims il faudrait coupler les animations culturelles avec des thématiques comme l'artisanat, la gastronomie, pour développer une offre locale**

- recouper l'offre culturelle localement avec des thématiques vectrices d'attractivité

#### **Les communes ont un rôle important sur la Montagne de Reims pour mettre à disposition des lieux de rencontre, pour accueillir du public, des tiers lieux**

- Les communes peuvent avoir un rôle pour mettre à disposition des lieux de vie collective, le lien direct à l'habitant est porté en grande partie par les communes.
- Des tiers lieux à plusieurs fonctions, où se rencontrent la culture, l'animation, les loisirs, etc.
- La culture c'est l'affaire de tous, chacun a son rôle pour développer l'offre culturelle.

#### **Les artistes proposent de plus en plus de nouvelles choses dans le sens du projet Katalyze**

- Il est nécessaire de prévoir du temps pour rencontrer, construire, et créer une offre culturelle adaptée.
- Faire confiance aux artistes pour créer aussi dans ce sens une offre culturelle qui évoque les thématiques de biodiversité, de changement climatique, de lien social, etc.

## Développer un accompagnement sur la communication

- Actuellement des besoins pour savoir comment communiquer, quand et où ? en fonction des projets et des actions à faire connaître, les communes peuvent se sentir démunies.
- Le Parc pourrait aussi conseiller les communes pour les aider dans ce type de communication

### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Lien vers le [site internet du Parc de Brière](#)
- Lien vers la [page du Cabaret des Métamorphoses](#)
- Lien vers le [projet culturel de territoire Destination Katalyze](#)

### CONTACT

#### **Les Maisons de Parc**

Fédrun :

214, rue du Chef de l'île - 44 720 Saint-Joachim

Tel : 02 40 91 68 68

Kerhinet :

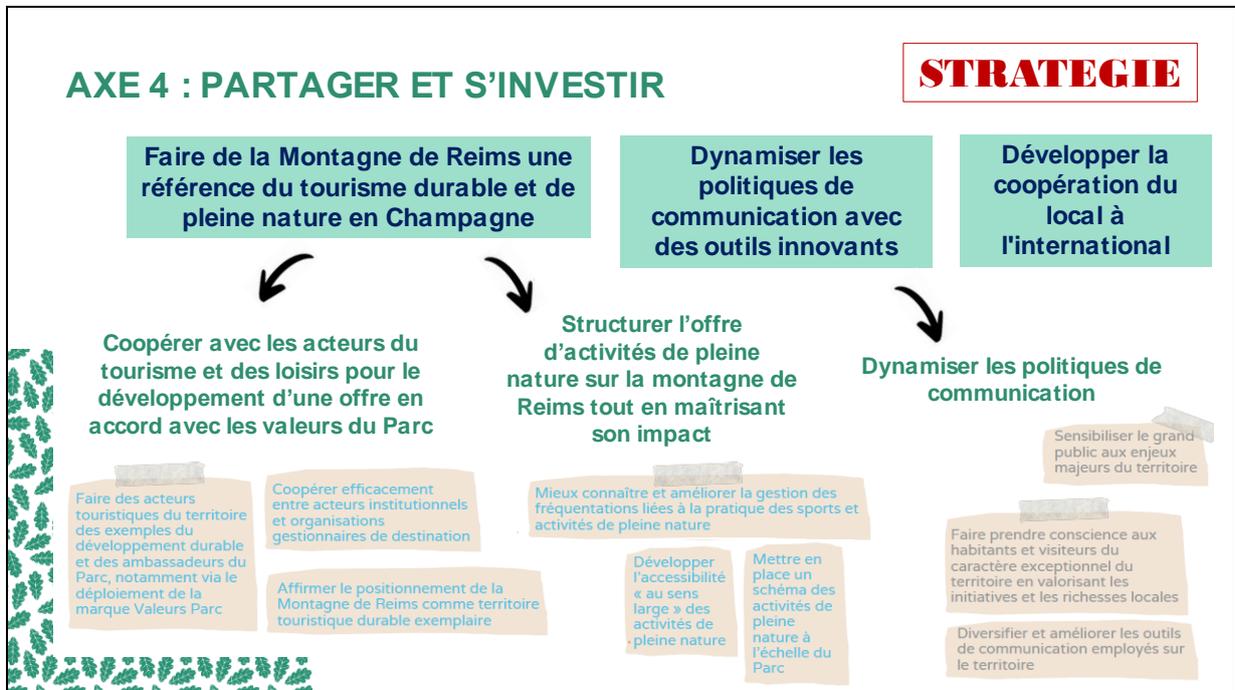
Village de Kerhinet - Saint-Lyphard

Tel : 02 40 24 34 44

[contact@parc-naturel-briere.fr](mailto:contact@parc-naturel-briere.fr)

# REGARDS CROISES : « PARTAGER ET S'INVESTIR : COMMUNICATION ET TOURISME »

## PRESENTATION DE L'AXE 4 DU PROJET DE CHARTE (COMMUNICATION ET TOURISME)





## INTERVENTION DU PNR LOIRE ANJOU TOURAINE

Camille LEPERE, chargé de mission révision de la charte, développement de la marque Valeurs **Parc naturel régional Loire Anjou Touraine** :

« **DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE LA COMMUNAUTE D'ACTEURS AUTOUR DE LA MARQUE VALEURS PARC NATUREL** »

Lien vers la vidéo : [Ils font la Marque "Valeurs Parc" - Christine & Clément](#)

### Les valeurs promues pour le PNR Loire Anjou Touraine au sein de la marque Valeurs Parc :

- Les 3 piliers communs à tous les acteurs (entreprises, associations et collectivités) et filières de la marque, que sont l'environnement (préservation de l'environnement et des patrimoines), l'attachement au territoire (valorisation du territoire et solidarité locale) et l'humain (respect de l'humain et équité sociale).

### Les « marqués » du PNR Loire Anjou Touraine :

- Tourisme : 54 hébergements, 16 prestations accompagnées, 4 restaurants, 3 sites de visite
- Artisanat : 5 vanniers dont 1 osiériculteur, projet savoirs faire locaux
- Agriculture : 3 producteurs de miel, projet farine et pain : paysans boulangers
- Projet fleurs et plantes : pépinières, fleurs coupées, PPAM, semences et plants
- d'autres projets en cours dont un projet vin et un projet de prestations éducatives

### Mobilisation des potentiels bénéficiaires

- Organisation de rencontres préalables pour présentation de la marque et construction cahier des charges si besoin
- articles et pubs dans les journaux locaux et thématiques pour les filières avec un cahier des charges validé
- Via le réseau du Parc et ses partenaires

### Les bénéfices pour les "marqués"

- Affirmer le savoir-faire, les valeurs, l'éthique et se différencier de la concurrence
- Profiter d'un dispositif promotionnel régional et national (les réseaux sociaux et le site web du Parc et de la Fédération des Parcs)
- Mais il n'y a pas de garantie d'apport de clientèle surtout quand la marque est encore récente et peu connue
- Les marqués bénéficient également de l'accompagnement technique du Parc, une prise de recul globale à travers les rencontres et des compétences techniques des agents du Parc une fois bénéficiaire de la marque
- Ils rejoignent un réseau d'acteurs qui partagent les mêmes valeurs (animations dédiées, formations gratuites thématiques, etc.)

### Articulation avec les autres marques territoriales

- Partenariat Fédération des Parcs et INAO (Institut national de l'origine et de la qualité = AB, AOC, AOP, IGP, Label Rouge) pour travailler plus en partenariat avec l'échanges de cahiers de charges par exemple

- Complémentaire, pas de concurrence entre marques : la marque Valeur Parc s'appuie sur les marques, labels et signes de qualité existants
- Marge de progression possible dans la marque pour certains critères : tout n'est pas rédhibitoire contrairement à certains labels et signes de qualité

#### **Les difficultés de mise en œuvre rencontrées**

- Manque de connaissance du Parc et de la Marque = peu d'intérêt pour les entreprises qui n'ont pas de problèmes de débouchés
- la cotisation, même si elle est faible, peut bloquer certains
- Une saturation en nombre de bénéficiaires est possible. Exemple pour les 54 hébergements : il faut rehausser le niveau de sélection pour que la Marque ne perde pas de sens
- Une difficulté liée à la technicité de certaines comme les productions agricoles. Mais il faut s'appuyer sur l'expertise des autres Parcs et des partenaires : comme les chambres consulaires par exemple.
- Mieux vaut choisir des filières bien développées ou faire des regroupements pour construire les cahiers des charges. Ex : miel et confitures ...

## **ECHANGES AVEC LA SALLE**

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

#### **Depuis quand existe cette marque Valeur Parc ?**

- Depuis plus de 20 ans, sur une ancienne mouture, avant chaque Parc avait sa propre marque.
- La marque commune est née en 2017, elle se développe assez vite, déjà 50 Parcs qui l'ont développé et 2500 bénéficiaires.

#### **Quels types de filières peuvent être bénéficiaires ?**

- Il est plus simple de travailler sur des filières où un Parc a déjà réalisé un cahier des charges.
- Davantage des petites filières, mais il est également possible de travailler sur de grosses filières, tout dépend des particularités du territoire et des ambitions.
- Sur le Parc de Loire Anjou Touraine, la cible des activités touristiques a été logique, mais il y a plusieurs phases possibles, comme par exemple un nouveau cahier des charges sur une filière agricole.

### **EXPRESSIONS DIVERSES**

#### **Une marque Valeur Parc à développer sur le PNR de la Montagne de Reims surtout sur des activités touristiques mais également sur l'agriculture et davantage des petites filières en lien avec le Plan alimentaire territorial**

- très forte notoriété sur la viticulture, il n'est pas nécessaire
- c'est pour soutenir des petites filières

#### **Made in Marne portée par le département, quelle articulation ?**

- Une vraie question posée pour le Parc, la Marque Valeur Parc est un plus, mais pose la question du chevauchement avec Made in Marne.
- Une redondance à éviter en ciblant bien les filières (tourisme de pleine nature et activités touristiques)
- Les deux peuvent co-exister, à partir du moment où on est clair sur le message et sur les cibles.

- Made in Marne c'est pour les produits, par pour les services, il est donc possible de venir développer la marque Valeur Parc.
- La Marque c'est l'aboutissement d'une démarche de qualification, c'est un accompagnement par des professionnels. Le processus de qualification est tout aussi important que l'attribution de la Marque

#### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Lien vers le [site internet du Parc Loire Anjou Touraine](#)
- Lien vers la [page marque « Valeurs Parc naturel régional »](#)
- Plaquette [« Rejoignez le réseau Marque – argumentaire »](#)

#### CONTACT

**Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine**

7 rue Jehanne d'Arc – 49730 Montsoreau

tél. 02 41 53 66 00

[contact@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:contact@parc-loire-anjou-touraine.fr)

## CONCLUSION

**MME. CAROLINE BENOIT, PRESIDENTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS**

**Ce que l'on peut retenir de cette soirée, pour faire vivre la nouvelle Charte :**

- « Nous devons tous et toutes être acteurs de notre territoire, il s'agit d'un engagement collectif. »
- « Notre rôle est d'accompagner, de conseiller, mais sans les partenaires et les communes le Parc n'est rien. »
- « Nous sommes des promoteurs, nous devons impulser des actions et donner envie. »
- « Un pour tous et tous pour un ! »